

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET (DEI)

Le présent avis est publié au nom de l'ONUCI. La Division des achats de l'ONU ne peut donner aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude du contenu de l'information fournie; elle n'est pas non plus en mesure de répondre aux questions concernant la présente demande de manifestation d'intérêt. Vous êtes donc priés d'adresser toutes vos questions à l'ONUCI en utilisant le numéro de fax ci-dessous indiqué.

Titre de la DEI : MATERIAUX DE CONSTRUCTION (sable, latérite, gravier, briques).

Date de la DEI : 22 Sept 2014
DEI

Date de Clôture de réception des
: 10 Oct. 2014.

Numéro de la DEI : PROC/EOI/2015/012

Adresse de réponse de la DEI par Fax ou par mail à l'attention de : Francis KOFFI

No. de Fax : +225 2023 3280

Adresse email : koffi@un.org

Code UNSPSC :

DESCRIPTION DES BESOINS

Dans le cadre d'un appel d'offre que le Service des Achats et passation de marché lancera dans les prochains jours en vue de l'attribution d'un bon de commande, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (**ONUCI**) cherche à identifier d'éventuelles sociétés / entreprises spécialisées dans la fourniture de matériaux de construction (**sable, latérite, gravier, brique**).

BESOINS / RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Les sociétés/entreprises intéressées à participer à cette manifestation d'intérêt doivent obligatoirement remplir le formulaire de ladite manifestation d'intérêt (voir le site de l'ONUCI ci-dessous), puis fournir (obligatoire) les documents ci-dessous :

- ✓ Un registre de commerce.
- ✓ Deux ou trois attestations de bonne exécution ou bons de commande pour une livraison similaire : matériaux de construction (**sable, latérite, gravier, briques....**).
- ✓ Le numéro (**obligatoire**) d'enregistrement du portail commun des marchés de l'ONU « **UNGM** ».

NB : Les Sociétés ou Entreprises qui n'auraient pas finalisé leur enregistrement sur **UNGM**, qui ne figureraient pas dans la liste des fournisseurs des Nations Unies (UNGM) et qui ne respecteront pas critères (**obligatoires**) ci-dessus ne feront pas partir de la liste des soumissionnaires à l'appel d'offre que l'ONUCI lancera ; d'avance merci et veuillez-vous y conformer.

Veuillez noter que cette Demande d'Expression d'Intérêt ne constitue pas une Demande de Proposition. L'ONUCI se réserve le droit de changer ou d'annuler ces exigences à tout moment pendant le processus de la demande d'Expression d'Intérêt et/ou du marché. Ainsi, soumettant une réponse à cette **demande d'expression d'intérêt** ne garantit pas que l'on considérera automatiquement votre société pour recevoir le dossier d'appel d'offre.

De plus amples informations et spécifications techniques seront fournies dans le dossier d'appel d'offre.

L'ONUCI invite par la présente toute Entreprise intéressée à participer à cette déclaration d'intérêt à visiter son site web : <http://www.onuci.org>;

(1) **Cliquer sur Emploi/Achats** ensuite, cliquer sur **Achats**

(2) cliquer sur **MATERIAUX DE CONSTRUCTION**.

(3) ouvrir, imprimer et remplir le formulaire de Déclaration d'Intérêt

Les manifestations d'intérêt (dument remplies) peuvent être envoyées au plus tard le **10 Octobre 2014** par courrier, par télécopie, ou sous plis fermés à l'adresse suivante :

Service des Achats

ONUCI, Seboko Quartier Général

Boulevard de la Paix, Attécoubé Seboko

Bureau des Achats

Attn. Mme Joyce Jingo, K-Block, porte 117

Avis important

L'enregistrement dans la base de donnée de l'UNGM (www.ungm.org) est obligatoire pour participer à tout appel d'offre de l'ONUCI.

Des renseignements sur la soumission aux appels d'offres à travers le système des achats des Nations Unies sont accessibles gratuitement à l'adresse suivante:

<http://www.ungm.org/Notices/Notices.aspx>. Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une redevance nominale des fournisseurs qui souhaitent recevoir



automatiquement des avis de passation de marchés ou d'appel d'offres. Veuillez vous inscrire à l'adresse :
<http://www.ungm.org/Registration/Login.aspx>

FORMULAIRE DE REPONSE DU FOURNISSEUR

DESTINATAIRE : Francis KOFFI

N° de la DEI: PROC/EOI/2015/012

FAX :+225 20233280

EXPÉDITEUR : _____

OBJET:

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'un * sont obligatoires)*

Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), veuillez utiliser l'URL ci-après pour vous inscrire : www.ungm.org. L'enregistrement sur l'UNGM est gratuit, mais obligatoire pour répondre à cette DEI. Les renseignements suivants sur le processus d'enregistrement sont disponibles.

INFORMATION ET AUTRES DETAILS DE L'ENTREPRISE

Numéro UNGM d'identification du fournisseur* :

Nom de l'Entreprise* :

Personne de l'Entreprise à contacter* :

Adresse* :

Localité* :

Pays*:

N° de téléphone* :

N° de fax* :

Adresse électronique :

Site Internet de l'Entreprise :

Signature: ----- Date: -----

Nom et titre: -----

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

1) Inscription auprès de l'UNGM en tant que fournisseur

Les fournisseurs souhaitant remplir les conditions décrites ci-dessus doivent être enregistrés auprès de l'UNGM et voudraient se rendre sur le site Internet www.ungm.org pour pouvoir participer à un appel à la concurrence. Des renseignements concernant le processus peuvent être obtenus auprès de la mission concernée.

Conditions de qualification préalables

Pour pouvoir être enregistré à l'ONU, vous devez déclarer que:

A. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) ne se trouve pas dans la Liste 1267 accessible à l'adresse www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml ni dans la Liste IIC Pétrole contre Nourriture accessible à l'adresse www.iic-offp.org ou n'est pas associée à une société ou à une personne physique reprise dans ces listes.

B. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) n'est pas actuellement rayée, invalidée ou suspendue par le Siège de l'ONU, les missions sur le terrain ou d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies (Banque mondiale incluse) et ne fait pas l'objet d'une enquête menée par un gouvernement ou un État Membre de l'ONU.

C. Vous n'êtes pas en faillite, ne faites l'objet d'un jugement, n'êtes pas impliqué dans une action en justice pouvant éventuellement vous empêcher de poursuivre normalement vos activités.

D. Vous n'employez pas actuellement ou n'envisagez pas d'employer une ou plusieurs personnes employées ou qui étaient employées par l'ONU (conformément à la circulaire ST/SGB/2006/15, restrictions après emploi, accessible à l'adresse www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

E. Vos filiales, agents, intermédiaires et commettants acceptent de coopérer avec le Bureau de l'ONU des services de contrôle interne dans les procédures d'examen éventuellement entamées par celui-ci avant, pendant ou après l'exécution d'un contrat et de fournir tous les documents requis, dossiers de la société, l'accès aux dossiers du personnel et de la direction ainsi que des renseignements financiers.

Pour les fournisseurs enregistrés: les fournisseurs déjà enregistrés doivent s'assurer que les renseignements et les documents (par exemple états financiers, adresse, nom de la personne à contacter, etc.) fournis en rapport avec leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM.

REMARQUE IMPORTANTE : tout renseignement fallacieux, incomplet ou inexact ayant été fourni par le fournisseur dans son dossier d'enregistrement peut avoir comme conséquence de voir la demande refusée ou entraîner une annulation de l'enregistrement déjà existant.

2) Processus DEI

Les fournisseurs intéressés par une participation au processus d'appel à la concurrence prévu doivent envoyer leur expression d'intérêt (DEI) à la CEA au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente DEI. *En raison du volume élevé des communications, la*



CEA n'est pas en mesure de délivrer des accusés de réception pour les DEI qui lui parviennent.

Nous vous prions de prendre note du fait que nous ne fournirons pas d'autres précisions concernant l'appel à la concurrence prévu avant de publier les documents qui s'y rapportent.